

L'exportation des sous-marins, Défense-Expert n°4, Janvier 2021, Editions Heimdal

Alain Bovis, de l'Académie de marine

Notes de lecture :

Sur une quarantaine de nations mettant en œuvre près de 400 sous-marins à propulsion conventionnelle, seules quelques-unes maîtrisent la conception et l'intégration de ces engins particulièrement complexes, la grande majorité étant dépendante de technologies importées. Il existe donc un marché international alimenté aujourd'hui par le renouvellement de flottes en Amérique du sud et en Europe et une course aux armements en Asie-Pacifique.

Le marché international des sous-marins est un marché fermé, limité par des règles de contrôle très strictes, le jeu des alliances géopolitiques et de fortes barrières technologiques et opérationnelles. *« Un sous-marin conventionnel dans la gamme 1500-2000 tonnes, est constitué d'environ un demi-million de pièces, deux fois plus qu'une frégate, cinq fois plus qu'un avion civil gros porteur, dix fois plus qu'un avion de chasse. »* Le seuil technique, humain et financier pour accéder à cette industrie est très élevé et peu de nouveaux entrants y sont dénombrés.

Le marché se partage aujourd'hui entre cinq fournisseurs : Allemagne (41 % des sous-marins vendus ces vingt dernières années), la France (25 %), la Russie (17 %), la Chine (10 %) et la Corée du sud (5 %). *« Privée du marché des anciens états satellites de l'URSS, la Russie ne parvient pas à développer son marché »*. La Chine, ayant hérité de la technologie soviétique, *« cherche à nouer des alliances militaires sur la périphérie de l'Inde et sur ses voies d'approvisionnement maritimes »*, Enfin, la Corée du sud a bénéficié d'importants transferts de technologie allemande ces dernières décennies et a développé sous licence une version modernisée du modèle allemand d'ancienne génération U209, se positionnant sur un segment de marché à faible coûts.

D'autres entrants potentiels, ayant également bénéficié de transferts de technologie, la Turquie de l'Allemagne ou l'Espagne de la France, cherchent également à se positionner mais n'ont pas, jusque-là, obtenu de succès commercial.

Les deux tiers du marché international des sous-marins sont aujourd'hui détenus par l'Allemagne et la France, la première, qui a eu dans les années 80-90 un quasi-monopole, grâce à une offre de sous-marins éprouvés pour leurs capacités d'opérer en zone littorale, la seconde, revenue dans la compétition à partir des années 2000 grâce à une offre de sous-marins océaniques développée à partir de l'expérience et de la technologie des sous-marins nucléaires.

« De nombreuses innovations technologiques ont fait leur apparition ces dernières années: propulsion anaérobie, discrétion acoustique, sonars multi-antennes, nouvelles armes - missiles et torpilles, drones ainsi que de nouvelles générations de systèmes de combat ».

Le marché des sous-marins est donc en pleine évolution et une redistribution des positions stratégiques pourrait s'observer dans les années à venir avec une concurrence renforcée dont les atouts principaux seront l'innovation technologique et la satisfaction d'une attente de souveraineté d'approvisionnement des pays clients.

